

AVIS DES SOCIÉTÉS

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES
COMPTABLES TUNISIENNES PREVUES PAR LA LOI N°96-112 DU 30
DECEMBRE 1996 RELATIVE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES**

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022, établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022 qui se tiendra le 25 avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Mohamed Lassaad BORJI (MTBF) & M Salah MEZIOU (EXPERT-PARTNERS)**.

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Au 31/12/2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 709 227	4 042 808
Moins : Amortissements		(2 998 062)	(2 615 162)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>1 711 165</u>	<u>1 427 646</u>
Immobilisations corporelles		102 013 823	98 576 164
Moins : Amortissements		(41 631 279)	(36 167 246)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>60 382 544</u>	<u>62 408 918</u>
Participations et créances liées à des participations		72 197 212	78 197 212
Moins : Provisions		(3 859 414)	(3 859 414)
TOTAL PARTICIPATIONS ET CREANCES LIEES A DES PARTICIPATIONS (A-2)		<u>68 337 798</u>	<u>74 337 798</u>
Autres immobilisations financières		2 339 819	2 645 503
Moins : Provisions		(220 485)	(377 332)
TOTAL DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(B-1)	<u>2 119 334</u>	<u>2 268 171</u>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>70 457 132</u>	<u>76 605 969</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>132 550 841</u>	<u>140 442 533</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>132 550 841</u>	<u>140 442 533</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		165 928 527	81 110 022
Moins : Provisions		(1 352 025)	(630 193)
TOTAL STOCKS :	(B-2)	<u>164 576 502</u>	<u>80 479 829</u>
Clients et comptes rattachés		73 136 432	38 557 867
Moins : Provisions		(2 217 009)	(1 982 720)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(B-3)	<u>70 919 423</u>	<u>36 575 147</u>
Autres actifs courants		21 055 214	8 300 041
Moins : provisions		(4 103 472)	(1 420 849)
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(B-4)	<u>16 951 742</u>	<u>6 879 192</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	16 002 142	15 251 022
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>268 449 809</u>	<u>139 185 189</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>401 000 650</u>	<u>279 627 722</u>

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Au 31/12/2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Capitaux propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		98 480 463	91 910 463
Fonds social		993 354	874 458
Résultats reportés		206	2 919
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		129 474 023	122 787 840
RESULTAT DE L'EXERCICE :		31 307 735	26 873 493
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(B-6)	160 781 758	149 661 333
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	(B-7)	3 407 526	4 237 808
Provision pour risques et charges	(B-8)	7 403 270	7 906 987
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	1 110 820	353 603
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		11 925 616	12 502 398
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	196 155 876	103 162 369
Autres passifs courants	(B-11)	17 218 800	8 039 534
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	14 918 600	6 262 088
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		228 293 276	117 463 991
TOTAL DES PASSIFS (II) :		240 218 892	129 966 389
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		401 000 650	279 627 722

ETAT DE RESULTAT
ENNAKL AUTOMOBILES
(Modèle de référence)
Pour la période close au 31/12/2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021*</u>
Revenus	(R-1)	497 399 387	485 413 053
Coût des ventes*	(R-2)	403 886 794	414 274 636
MARGE BRUTE		93 512 593	71 138 417
Frais de distribution*	(R-3)	28 913 960	25 637 235
Frais d'administration*	(R-3)	15 061 000	13 959 459
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 704 278	2 344 879
Autres charges d'exploitation	(R-5)	4 068 539	1 067 897
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 173 371	32 818 705
Charges financières nettes*	(R-6)	3 791 947	2 628 323
Produits des placements	(R-7)	10 159 408	10 120 321
Autres gains ordinaires	(R-8)	168 328	372 323
Autres pertes ordinaires	(R-9)	4 496 808	2 198 371
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		50 212 353	38 484 655
Impôts sur le résultat	(R-10)	18 904 618	11 611 162
RESULTAT net de l'exercice		31 307 735	26 873 493

*Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
(Modèle autorisé)
Au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôt	(A-3)	31 307 735	26 873 493
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(A-1)	6 021 658	5 150 125
- Dotations aux Provisions nettes de reprises	(F-1)	2 978 180	(4 018 648)
Variations Des :			
- Stocks	(F-2)	(84 818 505)	(9 438 703)
- Créances	(F-3)	(34 578 565)	36 854 591
- Autres actifs	(F-4)	(13 052 595)	(1 762 692)
- Fournisseurs	(F-5)	93 208 035	(36 485 316)
- Autres passifs courants	(F-6)	9 179 266	(2 005 885)
- Autres passifs non courants	(F-7)	773 865	-
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(F-9)	(53 683)	68 610
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières	(F-10)	(1 232 034)	(101 673)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		-	99 710
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(34 510)	(7 131)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 698 847	15 226 481
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-8)	(4 557 648)	(4 428 938)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-9)	118 000	7 290
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-10)	7 232 034	6 071 673
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	34 510	7 131
Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-11)	603 106	(258 572)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		3 430 002	1 398 584
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(19 500 000)	(19 500 000)
Emplois sur fond social	(A-3)	(703 957)	(700 668)
Encaissements sur Emprunt	(F-12) (B-7)	16 000 000	-
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-12) (B-7)	(16 262 089)	(5 815 850)
Encaissements provenant des billets à ordre	(F-12) (B-7)	17 976 585	-
Décassements affectés aux remboursements de billets à ordre	(F-12) (B-7)	(9 888 268)	(7 855 598)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(12 377 729)	(33 872 116)
VARIATIONS DE TRESORERIE		751 120	(17 247 051)
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	15 251 022	32 498 073
Trésorerie à la fin de l'exercice	(B-5)	16 002 142	15 251 022

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de de la Société

La société **Ennakl Automobiles** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007.

En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société **Ennakl Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **Ennakl Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda, Cupra et Renault Trucks, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

Au 31 décembre 2022, le capital de la société est composé d'un montant de 30 000 000 DT :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 165 538	53,89%
PGH - GROUPE POULINA	8 591 216	28,64%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 243 246	7,47%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. Faits marquants de l'exercice

- Au terme d'un dernier mois exceptionnel avec 925 immatriculations contre 366 à la même période de l'année 2021, les revenus de la société **Ennakl Automobiles** ont connu une progression de 2% par rapport à l'année 2021 en passant de 485 413 053 Dinars à 497 399 387 Dinars.
- Les investissements réalisés au cours de l'année 2022 se sont élevés à 4 343 120 DT contre 4 364 649 DT au cours de 2021.
- Lancement de la nouvelle marque Cupra et démarrage des activités de la marque Renault Trucks.
- Mise en place d'un nouveau système d'information intégré « AUTOLINE »
- Dans la cadre de sa nouvelle stratégie de développement de l'innovation et de la mobilité, ENNAKL Automobiles a signé un contrat de partenariat avec la société internationale Wallbox pour la commercialisation en Tunisie de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce partenariat avec le leader européen des bornes de recharges permettra à la société ENNAKL de contribuer à la mise en place d'une infrastructure nationale propice au lancement de ces nouvelles énergies dans le secteur de l'automobile en Tunisie.

III. Référentiel comptable

Les états financiers de la société **Ennakl Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS)

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société **Ennakl Automobiles** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a. Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b. Unité monétaire :

Les états financiers de la Société **Ennakl Automobiles** sont libellés en Dinar Tunisien.

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

▪ Logiciels :	33, ⅓%
▪ Constructions :	5%
▪ Matériels et outillages :	10%
▪ Matériels de transport :	20%
▪ Matériels informatiques :	33, ⅓%
▪ Equipements de bureaux :	10%
▪ Agencements et aménagements :	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennakl Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils étaient comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent durant les exercices précédents.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechanges sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h. Impôts sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 4%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

i. Indemnités de départ à la retraite

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

j. Retraitements en proforma

Les « agios sur effets remis à l'escompte » qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais de distribution » ont été classés à partir de 2022 parmi les « charges financières nettes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

Les frais bancaires sur importation qui étaient classés au 31 décembre 2021 parmi les « frais d'administration » ont été classés à partir de 2022 parmi les « coût des ventes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée en proforma.

V. Notes sur les actifs

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-22	déc.-21
Dépôts et cautionnements	449 722	830 922
Prêts au personnel LT	1 890 097	1 814 581
Sous-total	2 339 819	2 645 503
Provisions pour dépréciation	(220 485)	(377 332)
Total	2 119 334	2 268 171

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-22	déc.-21
Volkswagen	9 656 553	31 745 409
Volkswagen Utilitaires	12 774 494	948 492
Audi	31 153 512	754 251
Porsche	-	1 818 532
MAN	214 281	214 281
SEAT	23 462 987	5 115 190
Škoda	14 359 136	5 788 051
RENAULT TRUCKS	14 929 034	-
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	49 214 671	33 250 286
Stock véhicules neufs	155 764 668	79 634 492
Stock véhicules d'occasions	3 191 008	447 060
Stock des travaux en cours	984 150	1 005 020
Stock carburants et lubrifiants	12 156	23 450
Stock pièces de rechange	5 976 545	-
Sous-total	165 928 527	81 110 022
Provisions*	(1 352 025)	(630 193)
Total	164 576 502	80 479 829

* La politique de provision du stock des véhicules neufs de la Société **Ennaki Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge moyen en stock est > 2 ans.

La provision sur les stocks est composée d'une provision sur le stock de véhicules neufs pour 329 033 DT, une provision sur le stock des réparations en cours pour 451 015 DT et une provision sur le stock pièces de rechanges pour 571 977 DT.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-22	déc.-21
Clients comptes courants	27 850 713	9 926 910
Clients effets à recevoir	44 175 127	27 115 801
Clients douteux	979 831	1 310 539
Effets et chèques impayés	130 761	204 617
Sous-total	73 136 432	38 557 867
Provisions *	(2 217 009)	(1 982 720)
Total	70 919 423	36 575 147

*La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **Ennakl Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable,
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Avances et prêts au personnel 1	739 976	1 099 395
Autres comptes débiteurs	3 662 969	573 336
Report d'impôts et taxes	6 855 424	1 999 545
Fournisseurs avances et acomptes	6 433 409	1 845 108
Charges constatées d'avance	1 570 375	214 410
Produits à recevoir 2	1 793 061	2 568 246
Sous-total	21 055 214	8 300 040
Provisions	(4 103 472)	(1 420 849)
Total	16 951 742	6 879 191

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel		
	déc.-22	déc.-21
Prêts au personnel CT	626 996	924 417
Avances sur salaires	112 980	174 978
Total	739 976	1 099 395

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
	déc.-22	déc.-21
Supports et ristournes constructeurs	1 442 352	2 405 057
Remboursement assurance	15 222	15 222
Loyers à recevoir	171 360	85 680
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	18 002	3 901
Autres produits à recevoir	146 125	58 386
Total	1 793 061	2 568 246

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	déc.-22	déc.-21
Banques créditrices	12 199 236	12 962 940
Chèques à l'encaissement	2 180 131	1 675 366
Effets à l'encaissement	295 837	475 630
Caisses	20 699	26 580
Régies d'avances et accreditifs	1 306 239	110 506
Total	16 002 142	15 251 022

VI. Notes sur les capitaux propres et les passifs

B-6) Capitaux propres

Les capitaux propres sont répartis comme suit :

Capitaux propres	déc.-22	déc.-21
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	993 354	874 458
Résultats antérieurs	206	2 919
Réserves et Autres capitaux propres	98 480 463	91 910 463
Total des capitaux propres avant résultat	129 474 023	122 787 840
Résultat de l'exercice	31 307 735	26 873 493
Total des capitaux propres (avant affectation)	160 781 758	149 661 333

Le tableau de des variation des capitaux propres est présenté au niveau de l'annexe (A-3).

B-7) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts	déc.-22	déc.-21
Emprunt Amen Bank	3 407 526	4 237 808
Total	3 407 526	4 237 808

Le tableau de variation des emprunts entre 2021 et 2022 se présente comme suit :

	31/12/2021	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2022
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	0		0	0	0
Courant	5 506 619	-5 506 619	0	0	0
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 237 808		-830 281	0	3 407 526
Courant	755 469	-755 469	830 281	0	830 281
Crédit à Court Terme Amen Bank					
Courant	0	-10 000 000	0	16 000 000	6 000 000
Total emprunts					
Non - courant	4 237 808	0	-830 281	0	3 407 526
Courant	6 262 088	-16 262 088	830 281	16 000 000	6 830 281
Billets à ordre					
Courant	0	-9 888 267		17 976 585	8 088 318
Total courants					
	6 262 088	-26 150 355	830 281	33 976 585	14 918 599
Total Non-courants					
	4 237 808	0	-830 281	0	3 407 526

B-8) Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour risques et charges	déc.-22	déc.-21
Provisions pour litiges	1 289 305	2 379 412
Provisions pour autres risques et charges	6 113 965	5 527 575
Total	7 403 270	7 906 987

B-9) Autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants	déc.-22	déc.-21
Indemnités pour départ à la retraite	336 955	353 603
Dettes fiscales à LT	773 865	-
Total	1 110 820	353 603

B-10) Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-22	déc.-21
Fournisseurs locaux	6 501 965	3 001 630
Fournisseurs d'immobilisations	57 562	272 090
Fournisseurs groupe	19 055 891	2 546 321
Fournisseurs étrangers	170 246 789	96 936 039
Fournisseurs effets à payer	0	30 857
Fournisseurs, retenue de garantie	293 669	375 433
Fournisseurs factures non parvenues	0	240 937
Total	196 155 876	103 162 369

B-11) Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Etat, impôts et taxes à payer	10 292 539	2 202 457
Congés à payer	493 895	736 257
Débours cartes grises	71 003	-
Cotisations de sécurité sociale à payer à la CNSS	1 643 595	1 209 264
Primes d'assurance groupe, à payer	32 039	229 098
Charges à payer	4 606 496	3 597 216
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Créditeurs divers	19 233	5 242
Total	17 218 800	8 039 534

B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-22	déc.-21
Échéances à moins d'un an sur emprunts Attijari	-	5 506 619
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	6 830 282	755 469
Billets à ordre Amen Bank	8 088 318	-
Total	14 918 600	6 262 088

VII. Notes sur l'état de résultat

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-22	déc.-21
Ventes véhicules neufs	464 997 785	457 647 575
Ventes véhicules d'occasion	8 062 772	8 447 071
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	21 118 004	15 646 446
Ventes travaux atelier	2 873 243	3 213 217
Ventes carburants	8 348	14 030
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	18 871	129 456
Ventes accessoires véhicules neufs	320 364	315 258

Total**497 399 387 485 413 053****R-2) Coût des ventes**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes	déc.-22	déc.-21*
Coût des véhicules neufs vendus	364 749 321	385 531 048
Coût des véhicules d'occasion vendus	10 752 828	8 270 747
Coût des pièces de rechange vendues	19 483 371	14 838 717
Achats d'accessoires de véhicules neufs	381 485	501 417
Charges personnel direct	4 377 963	1 771 097
Frais bancaires*	3 414 178	2 133 117
Achats de lubrifiants	274 124	730 037
Travaux extérieurs	214 869	266 090
Achats pour les ateliers	238 655	232 365
Total	403 886 794	414 274 636

*Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

R-3) Frais de distribution et d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-22	déc.-21*
Charge de personnel	19 680 011	18 261 507
Frais de déplacements	958 901	480 734
Publicité et insertion	2 745 433	2 340 812
Consommables	616 313	336 214
Cadeaux, réception et restaurations	197 026	140 848
Vêtements de travail	139 300	150 249
Formation	186 234	185 663
Autres frais sur ventes	4 628 256	3 555 255
Locations diverses	357 524	248 700
Achat divers par caisses	128 939	97 892
Abonnements	518 099	1 609 232
Assurance	396 002	361 005
Dons et subvention	31 800	62 520
Energie	1 245 755	1 209 299
Entretiens et réparations	941 110	835 268
Fournitures de bureaux	232 173	180 214
Gardiennage	592 625	670 707
Honoraires	2 516 796	2 015 211
Dotations aux amortissements	6 021 658	5 150 125
Impôts et taxes	1 841 005	1 705 239
Total*	43 974 960	39 596 694

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de l'annexe (A-4).

*Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

R-4) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-22	déc.-21
Quote-part dans les charges communes	1 225 490	844 871
Ristournes TFP	70 317	60 489
Locations	725 916	672 000
Frais de gestion et autres services	4 260	209 038
Commission sur dépôt vente VO	3 341	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks VN et des encours	-	65 586
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	674 954	450 455
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	-	42 440
Total	2 704 278	2 344 879

R-5) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-22	déc.-21
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN, PR et encours	721 832	65 278
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	3 346 707	1 002 619
Total	4 068 539	1 067 897

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières	déc.-22	déc.-21*
Intérêts sur crédits bancaires	1 665 724	1 564 540
Intérêts sur comptes courants	77 304	29 075
Agios sur effets escomptes*	2 048 919	1 034 708
Total	3 791 947	2 628 323

*Retraitements en proforma (Cf note III.2.-j)

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements	déc.-22	déc.-21
Produits nets sur placements	34 510	7 131
Dividendes reçus	8 670 524	9 717 530
Intérêts créditeurs	222 340	293 987
Plus-values de cession de valeurs mobilières	-	101 673
Plus-values de cession auprès des SICAR	1 232 034	-
Total	10 159 408	10 120 321

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires	déc.-22	déc.-21
Produits non récurrents	114 645	295 901
Profits sur cessions d'immobilisations	53 683	76 422
Total	168 328	372 323

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires	déc.-22	déc.-21
Autres pertes (1)	4 549 121	6 581 181
Pertes sur créances irrécouvrables	-	3 797
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 599 980	1 454 448
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-	377 331
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 015 385)	(6 359 843)
Différences de règlement et débours	539	12 805
Pénalités de retard	362 553	128 652
Total	4 496 808	2 198 371

- (1) Essentiellement relatives à la clôture du contrôle fiscal (**Voir Note XI**) et aux amendes Douanières

R-10) Impôts sur le résultat

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôts sur les sociétés		
	déc.-22	déc.-21
Impôt sur les sociétés	16 965 683	10 945 558
Retenues à la source libératoires d'impôts	-	40 144
Contribution sociale de solidarité	1 938 935	625 460
Total	18 904 618	11 611 162

VIII. Notes sur l'état de flux de trésorerie

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions		
	déc.-22	déc.-21
Dotations aux provisions sur stocks VN, PR et des encours	721 832	65 278
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	3 435 019	1 002 619
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 511 668	1 454 448
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	-	377 331
Reprise de provisions sur stocks VN et des encours	-	(65 586)
Reprise de provisions sur cautions	(156 847)	-
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	(518 107)	(450 455)
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	-	(42 440)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 015 385)	(6 359 843)
Total	2 978 180	(4 018 648)

F-2) Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	déc.-22	déc.-21
Stocks bruts au début de l'exercice	81 110 022	71 671 319
Stocks bruts à la fin de l'exercice	165 928 527	81 110 022
Variation	(84 818 505)	(9 438 703)

F-3) Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	déc.-22	déc.-21
Clients bruts au début de l'exercice	38 557 867	75 412 458
Clients bruts à la fin de l'exercice	73 136 432	38 557 867
Variation	(34 578 565)	36 854 591

F-4) Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs			
	déc.-22	déc.-21	Var
Autres actifs courants	16 951 742	6 879 191	(10 072 551)
Provision autres actifs courants	4 103 472	1 420 849	(2 682 623)
Déduction des prêts au personnel à CT	(626 996)	(924 417)	(297 421)
Total	20 428 218	7 375 623	(13 052 595)

F-5) Variation des fournisseurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	déc.-22	déc.-21
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	103 162 369	139 711 974
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	196 155 876	103 162 369
Sous-total	92 993 507	(36 549 605)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	214 528	64 289
Total des variations	93 208 035	(36 485 316)

F-6) Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc.-22	déc.-21
Autres passifs courants au début de l'exercice	8 039 534	10 045 419
Autres passifs courants à la fin de l'exercice	17 218 800	8 039 534
Total	9 179 266	(2 005 885)

F- 7) Variation des autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		déc.-22
Dettes fiscales à LT en début de période		0
Dettes fiscales à LT en fin de période		773 865
Total		773 865

F-8) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	déc.-22	déc.-21
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-666 419	-687 557
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-3 676 701	-3 677 092
Variation des fournisseurs d'immobilisation	-214 528	-64 289
Total	-4 557 648	-4 428 938

F-9) Cessions D'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	
	déc.-22
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	239 041
Amortissement cumulés des immobilisations cédées (II)	174 724
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	64 317
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	118 000
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	-53 683

F-10) Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	
	déc.-22
Libération fonds géré SICAR Amen	6 000 000
Produits financiers liés au fonds géré SICAR Amen	1 232 034
Total	7 232 034

F-11) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements			
	déc.-22	déc.-21	Variation
Dépôts et cautionnements	449 722	830 922	381 200
Prêts au personnel à LT	1 890 097	1 814 581	(75 516)
Prêts au personnel à CT	626 996	924 418	297 422
Total	2 966 815	3 569 921	603 106

F-12) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts et des billets à ordre		
	déc.-22	déc-21
Emprunts CT et LT en début de période	10 499 896	16 315 746
Emprunts CT et LT en fin de période	10 237 808	10 499 896
Sous-total	(262 088)	(5 815 850)
Billets à ordre en début de période	0	7 855 598
Billets à ordre en fin de période	8 088 318	0
Sous-total	8 088 318	(7 855 598)
Total des variations	7 826 230	(13 671 448)

IX. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action	déc.-22	déc.-21
Résultat net	31 307 735	26 873 493
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,044	0,896

X. Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

1) **Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :**

- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. En 2022, les frais de location se sont élevés à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 225 490 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2022.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 27 149 591 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 143 573 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 11 848 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 3 105 996 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à facturer un montant de 525 618 HT au titre de ventes de pièces de rechanges livrés et non encore facturés au 31/12/2022.

2) **Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :**

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 146 207 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2022, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 90 075 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 213 024 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société STLV, à partir du 1er janvier 2022, un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. En 2022, Les frais de location se sont élevés à 54 000 DT HT.

3) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe PGI et Groupe Poulina) :

a) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

b) Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

c) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

- Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :
 - ✓ Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
 - ✓ Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
 - ✓ Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;
 - ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;

- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

d) Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 07/11/2022
 - Principal : 16 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 4 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

e) Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank :

- Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
 - Echéance : 90 jours ;

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

f) Autres opérations

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.
- La société PGI Holding a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe PGI et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK: 42 924 DT
 - CAFE BONDIN: 134 310 DT
 - PARENIN: 137 789 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER: 346 937 DT
 - POULINA GROUP HOLDING: 131 187 DT
 - EL MAZRAA: 170 340 DT
 - MED FACTOR: 375 002 DT
 - COMAR: 610 991 DT
 - PGI HOLDING: 9 124 DT
- En 2022, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

4) Opérations de ventes par leasing réalisées en 2022 financées par l'ATL et la TLF

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

5) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

a) Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

b) Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

c) Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

XI. Note sur la clôture du contrôle fiscal :

Le 5 avril 2022, la société ENNAKL AUTOMOBILES a signé un accord avec l'administration fiscale portant sur l'ancien redressement fiscal couvrant les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016. Cet accord prévoit le paiement de la totalité du principal selon un échéancier établi à cet effet et l'abandon des pénalités de retard dans le cadre de l'amnistie instaurée par le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, portant loi de finances pour l'année 2022.

Ce même accord porte sur le paiement du principal pour un montant de 1 547 729 DT et l'abandon des pénalités de retard par l'administration pour un montant de 902 983 DT. Par la signature de cet accord, la société ENNAKL AUTOMOBILES a abandonné l'ancien report d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1 397 035 DT.

Au 31 décembre 2022, d'une part, la provision constituée durant les exercices antérieurs s'élevant à 3 113 844 DT a fait l'objet d'une reprise et, d'autre part, le montant du principal à payer s'élevant à 1 547 729 DT et l'ancien report d'impôt d'un montant de 1 397 035 DT, soit un total de 2 944 764 DT ont été comptabilisés parmi les pertes de la période.

XII. Note sur l'incidence de la guerre Russie – Ukraine :

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci a engendré un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par le conflit.

La direction de la société est en train de suivre de près le développement de la situation et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

Aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2022.

XIII. Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2023. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2022 n'a été identifié.

XIV. Annexes :

A1 – Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2022 :

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2022

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au 31/12/2022
	Cumul au	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Cumul au	Cumul des Amortissements	Dotation aux amortissements	Cessions	Cumul des Amortissements	
	31/12/2021	2022	2022	2022	31/12/2022	31/12/2021	2022	2022	31/12/2022	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Licences & Logiciels informatiques	2 708 299	108 515	1 892 413	0	4 709 227	2 615 162	382 900	0	2 998 062	1 711 165
Immobilisations incorporelles en cours	1 334 509	557 904	-1 892 413	0	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	4 042 808	666 419	0	0	4 709 227	2 615 162	382 900	0	2 998 062	1 711 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	0	0	0	16 488 037	0	0	0	0	16 488 037
Constructions	46 131 924	331	0	0	46 132 255	14 654 216	2 034 979	0	16 636 076	29 496 179
AAI Générale & installations techniques	19 440 173	719 444	1 131 938	0	21 291 554	11 074 684	1 914 248	0	13 042 051	8 249 504
Matériels de transport	4 153 226	981 235	0	-239 041	4 895 420	2 463 727	681 274	-174 724	2 970 277	1 925 143
Equipements de bureau	1 568 043	162 214	1 582	0	1 731 839	1 006 843	120 884	0	1 127 727	604 112
Matériels informatiques	1 947 366	300 597	-1 582	0	2 246 381	1 394 106	252 018	0	1 646 124	600 257
Matériels et outillages	8 237 547	248 148	0	0	8 485 695	5 573 670	635 354	0	6 209 024	2 276 672
Immobilisations corporelles en cours	609 848	1 264 732	-1 131 938	0	742 642	0	0	0	0	742 642
Total immobilisations corporelles	98 576 164	3 676 701	0	-239 041	102 013 823	36 167 246	5 638 757	-174 724	41 631 278	60 382 545
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	102 618 972	4 343 120	0	-239 041	106 723 050	38 782 408	6 021 658	-174 724	44 629 341	62 093 710

A2 – Tableau des immobilisations financières au 31 décembre 2022 :

Participations	Participations cumulées fin 2021		Participations 2022				Total	Détection en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession/remboursement	Libération participation	Valeur d'acquisition		
CAR GROS	19 999	1 999 900					1 999 900	99,99%
A.T.L	1 813 505	4 627 143					6 547 329	8,21%
	640 062	1 920 186						
	* 213 354	-						
HEVI	10	100					100	2%
AF CAR	177 108	3 859 414					3 859 414	90,00%
Amen Bank	2 101 111	53 541 219					53 541 219	8,59%
S T L V (HERTZ)	49 994	4 999 400					6 249 250	99,99%
	** 49 994	1 249 850						
S/TOTAL I		72 197 212					72 197 212	
Fonds gérés Amen SICAR		6 000 000		(6 000 000)			-	
S/TOTAL II		6 000 000					-	
TOTAL GENERAL BRUT		78 197 212					72 197 212	
Provision AF CAR		(3 859 414)					(3 859 414)	
TOTAL GENERAL NET		74 337 798					68 337 798	

* Distribution d'actions gratuites.

** Actions libérées du ¼ au 31 décembre 2022.

A3 – Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2022 :

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	30 000 000	3 000 000	79 910 463	9 000 000	2 919	874 458	26 873 493	149 661 333
Affectation du résultat de l'exercice 2021								
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	26 873 493	-	(26 873 493)	-
Affectation réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation réserves	-	-	6 570 000	-	(6 570 000)	-	-	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(806 206)	806 206	-	-
Indemnité départ à la retraite	-	-	-	-	-	16 647	-	16 647
Dividendes distribués	-	-	-	-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Emplois sur fonds social	-	-	-	-	-	(703 957)	-	(703 957)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	31 307 735	31 307 735
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	30 000 000	3 000 000	86 480 463	9 000 000	206	993 354	31 307 735	160 781 758

A4 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	(403 821 368)	(399 508 720)	(4 377 965)	-	(481 644)	-	546 961	-	-
Frais de distribution	(28 913 960)	(3 467 811)	(19 680 010)	-	(5 766 139)	-	-	-	-
Frais d'administration	(15 061 000)	(1 810 805)	(159 100)	(6 021 658)	(7 069 437)	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	(4 068 539)	-	-	(4 068 539)	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 704 278	-	-	674 954	-	2 029 324	-	-	-
Charges financières nettes	(3 857 373)	-	-	-	(2 048 919)	-	(1 808 454)	-	-
Autres gains ordinaires	232 645	-	-	-	-	84 889	-	147 756	-
Autres pertes ordinaires	(4 561 125)	-	-	415 406	(4 549 660)	-	(327 642)	-	(99 229)
Total général	(457 346 442)	(404 787 336)	(24 217 075)	(8 999 837)	(19 915 799)	2 114 213	(1 589 135)	147 756	(99 229)

A5 – Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2022 :

	2022	2021		2022	2021 (*)		2022	2021
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	497 399 387	485 413 053	Coût des ventes	403 821 368	414 274 636*			
Marge commerciale	93 578 019	71 138 417				Marge commerciale	93 578 019	71 138 417
			Autres charges externes	14 402 962	12 693 424*			
Valeur ajoutée Brute	79 175 057	58 444 993				Valeur ajoutée Brute	79 175 057	58 444 993
			Impôts et taxes	1 841 005	1 705 239			
			Charges de personnel	19 680 011	18 261 507			
Excédent brut d'exploitation	57 654 041	38 478 247				Excédent brut d'exploitation	57 654 041	38 478 247
Autres produits ordinaires	232 645	372 323	Autres charges ordinaires	4 976 530	6 726 437			
Produits financiers	10 159 408	10 120 321	Charges financières	3 857 373	2 628 323*			
			Dotations aux amort. et aux prov.	8 999 838	1 131 476			
			Impôt/résultat ordinaire	18 904 618	11 611 162			
Résultat des activités ordinaires	31 307 735	26 873 493				Résultat des activités ordinaires	31 307 735	26 873 493
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	31 307 735	26 873 494				Résultat net après modifications comptables	31 307 735	26 873 493

*Retraitements en proforma (Cf note III.2-j)

A6 - Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2022 :

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	38 000 000 EUR
ATB	6 000 000 EUR
BIAT	12 000 000 EUR
UBCI	12 000 000 EUR
Total	68 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK :

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	-
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	3 061 000
CAUTIONS DEFINITIVES	703 347
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	691 346
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
OBLIGATION CAUTIONNEES	6 325 404
Total	12 781 951

BIAT :

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	380 131
CAUTIONS PROVISOIRES	43 145
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	-
CAUTION DE DOUANES	1 000 000
AUTRES	26 760
Total	3 472 627

ZITOUNA :

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS DEFINITIVES	29 208
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	58 468

UBCI :

Nature	Montant au 31/12/2022
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900
Total	5 400

Effets remis à l'escompte non échus

Nature	Montant au 31/12/2022
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	49 282 195
Total	49 282 195

Nantissement

En garantie du remboursement du crédit à CT contracté auprès de l'Amen Bank d'un montant de 16 000 000 DT, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2 666 921 actions Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève au 04/11/2022 à 7 894 086 DT, date de souscription du crédit. L'encours de ce crédit s'élève au 31/12/2022 à 6 000 000 DT.

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2022, un total bilan de 401 000 650 DT et des capitaux propres positifs de 160 781 758 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 31 307 735 DT.

A notre avis, les états financiers individuels ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

▪ **Les Revenus :**

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2022 pour un montant de 497 399 387 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 464 997 785 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

▪ **Évaluation des titres de participation :**

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2022, les titres de participation s'élèvent à 72 197 212 DT en brut dont 60 088 548 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 avril 2023

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport

Mesdames, Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société STLV, à partir du 1er janvier 2022, un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. En 2022, Les frais de location se sont élevés à 54 000 DT HT.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 7 novembre 2022, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédits à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 158 200 000 détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 10 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 3 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- ✓ Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 2 000 000 DT ;

- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 3 061 000 DT ;
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 325 404 DT ;
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 703 347 DT ;
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 691 346 DT ;
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 121 600 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2022, s'élève à 68 000 000 EUR.

Emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank

- En 2022, la société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt à court terme auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 07/11/2022
 - Principal : 16 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 4 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

En garantie du remboursement de cet emprunt, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 2.666.921 actions d'Arab Tunisian Lease (ATL) dont la valeur boursière s'élève, au 04 novembre 2022 soit la date de souscription du crédit, à 7 894 086 DT.

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 10 000 000 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 113 373 DT. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 6 000 000 DT.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank :

Au cours de 2022, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 17 976 585 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
- Echéance : 90 jours ;

Au 31 décembre 2022, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 8 038 318 DT et les remboursements au cours de 2022 s'élèvent à 9 888 268 DT. Les intérêts correspondants s'élèvent, en 2022, à 370 201 DT.

II- Opérations et conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie en 2022 :

L'exécution des conventions et opérations suivantes, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. En 2022, les frais de location se sont élevés à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 225 490 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2022.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 27 149 591 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 143 573 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 11 848 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 3 105 996 DT HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La société Ennakl Automobiles a inscrit en produits à facturer un montant de 525 618 HT au titre de ventes de pièces de rechanges livrés et non encore facturés au 31/12/2022.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 146 207 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2022, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 90 075 DT net de remises au titre de frais d'entretien.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 213 024 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2022, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24

000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Au 31/12/2022, le solde en principal est totalement remboursé pour un montant de 5 506 619 DT et les charges d'intérêts s'y rattachant se sont élevés à 383 722 DT en 2022.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2022 à hauteur de 755 469 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 407 718 DT en 2022. Le solde en principal non encore échu s'élève, au 31 décembre 2022, à 4 237 807 DT.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2022, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 6 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2016, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 34 510 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 1 232 034 DT.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe PGI) :

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe PGI et Groupe Poulina) :

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 390 487 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK: 42 924 DT
 - CAFE BONDIN: 134 310 DT
 - PARENIN: 137 789 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER: 346 937 DT
 - POULINA GROUP HOLDING: 131 187 DT
 - EL MAZRAA: 170 340 DT

- MED FACTOR: 375 002 DT
 - COMAR: 610 991 DT
 - PGI HOLDING: 9 124 DT
- En 2022, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	200 000	493 932	277 232	333 332	361 615

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022. Au titre de l'exercice 2022, la charge correspondante s'élève à 44 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2022, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- Opérations courantes conclues à des conditions normales

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2022 pour un montant total de 45 032 168 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2022 pour un montant total de 44 718 663 DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 avril 2023

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner